



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est la capacité réelle de rejoindre la population par le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire qui fait la force de chacun des centres et de notre fédération.

A Montréal, à Québec, à Gatineau, à Fort-Coulonge, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Jonquière, à Lévis, à Drummondville, à Longueuil, à St-Sixte, à Laval, à Châteauguay et à Victoriaville, la population peut compter sur l'engagement des centres. Un engagement qui se traduit par des milieux de vie animés où la prise en charge est favorisée, supportée.

Pour y arriver, les centres et la Fédération mettent en place une panoplie d'actions et de programmes qui, réalisés avec une approche de prise en charge, donnent une place à chacun... ensemble.

Le présent rapport me donne l'occasion de tracer les grandes lignes de ce qui a été au cœur de la Fédération et des centres en 2003-2004 pour en dégager les réussites et les défis pour les prochaines années.

PORTRAIT DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

Un centre communautaire de loisir en 2004

- C'est un milieu de vie qui rejoint des milliers de personnes. C'est un lieu d'accueil et d'attention à la personne où la qualité de la relation est importante. Ce n'est pas le développement d'une activité ou d'une autre qui est mis en lumière, c'est le développement des personnes. En 2003, on dénombre plus de quatre millions de présences dans les CCL, une augmentation de 16% comparativement à l'an 2000.
- C'est un organisme d'action communautaire qui prend la couleur de son milieu. Le fonctionnement, les activités et les services sont à l'image de la réalité des gens qui y vivent.
- C'est un véritable pôle de développement qui initie et anime des projets socialement pertinents, politiquement rentables et économiquement faisables. À ce titre, le financement moyen d'un centre provient :

- de la contribution des membres et des efforts d'autofinancement, 56% ;
- du municipal, 16% ;
- du gouvernement provincial en support à la mission, 10% ;
- de dons du milieu, 10% ;
- du gouvernement provincial en financement de projets, 6% ;
- du gouvernement fédéral en financement de projets, 2%.

Ce sont des gens qui favorisent et supportent l'action bénévole. On note une augmentation moyenne de 11% des heures d'engagement bénévole de 2000 à 2003. On compte plus de 10 000 personnes bénévoles engagées. Pour supporter cette action bénévole, les centres comptent sur plus de 350 personnes à temps plein à l'animation, une progression de 5% en trois ans et de 16% pour le personnel à temps partiel.

L'ACTION EN FÉDÉRATION LES TEMPS FORTS EN 2003-2004

LES JEUNES AU CŒUR DE L'ACTION DES CENTRES

D'abord, **ENGAGEMENT JEUNESSE**, financé par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL), aura permis de mobiliser plus de 230 jeunes de 16 à 25 ans et autant de partenaires dans l'animation du milieu. C'est parce que les centres croient en l'importance de donner une place aux jeunes qu'ils ont proposé, initié et supporté ce projet.

Après Expédition Jeunesse 2000 qui aura donné la parole et augmenté la place des jeunes dans les centres, le programme Engagement Jeunesse les invitait à s'impliquer dans leur milieu.

Nombreux et originaux ont été les projets que les centres ont réalisés auprès des plus jeunes et des aînés, avec les familles, etc. Les retombées ne sont que positives pour chacun des participants. Et les retombées sont aussi riches pour la qualité de vie de l'ensemble du quartier. Voilà une réalisation concrète à laquelle la Fédération et les centres auront contribué.

La réingénierie aura mis fin abruptement au support gouvernemental à ce projet, pourtant ancré dans la mission même du Ministère.

Un projet se termine, mais l'action des centres avec les jeunes se poursuit. L'implication des jeunes dans le milieu (animation, projets, conseil d'administration, première expérience de travail, etc.) est une nécessité que les centres et la Fédération continueront de supporter.

Les jeunes ont aussi été au cœur des centres communautaires avec la collaboration du **FONDS JEUNESSE QUÉBEC**. Le programme *Mon premier emploi en économie sociale* aura permis à 26 jeunes en quête d'une première expérience de travail en milieu communautaire d'être accueillis par les centres communautaires de loisir.

Que ce soit dans des tâches de support, d'animation ou de communication, les jeunes permettent la réalisation de plusieurs projets qui ont un impact important auprès de la population.

Les commentaires émis par les jeunes reflètent bien les retombées personnelles et collectives de leur implication.

Parce qu'ils sont au cœur de leur quartier, les centres communautaires de loisir sont des partenaires de choix dans la réalisation des objectifs de **QUÉBEC EN FORME**. Parce que rejoindre les jeunes et se préoccuper du développement des individus

sont au cœur de la mission des centres, ils sont des collaborateurs importants dans les succès rapportés par Québec en forme.

Ce sont les centres qui ont été appelés à prendre en charge l'animation de plusieurs activités. Les partenaires du milieu reconnaissent l'apport et l'implication des centres.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

« Un centre communautaire de loisir est un organisme d'action communautaire autonome constitué à l'initiative des gens d'une communauté ou d'un quartier. Sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations sont déterminées par des personnes issues de cette communauté et réunies au sein d'instances qui fonctionnent et qui délibèrent selon des règles démocratiques.

Le centre communautaire de loisir est un milieu de vie ouvert à l'ensemble des membres de la collectivité. C'est un lieu d'accueil, de regroupement, de solidarité, d'échange et d'implication, qui crée un sentiment d'appartenance entre les membres de la communauté.¹ »

Voilà une définition loin d'être théorique, car elle se réalise tous les jours dans les centres. Parce qu'ils rejoignent et écoutent les gens, sans mettre d'étiquette, les centres sont à même de favoriser et supporter la prise de parole des citoyens et citoyennes.

Les orientations municipales revues dans le cadre de **L'ORGANISATION DES NOUVELLES VILLES** ont été l'occasion pour les centres de rappeler l'importance du loisir comme moyen d'action. La nécessité d'un engagement soutenu des pouvoirs publics dans le support au développement des individus, des familles et des communautés locales a également été soulevée.

Les centres, animés par la Fédération, ont, entre autres, pris la parole à Québec et à Montréal. Ils ont aussi été très présents dans les autres villes qui ont vécu un processus de fusion.

Dans ce contexte de réorganisation des grandes villes, la Fédération a joué son rôle et continuera de le faire pour favoriser la collaboration et la solidarité entre les centres par un partage des lieux de représentation et l'échange d'information. Les solidarités locales et régionales sont de plus en plus fortes et importantes (démarche concertée des centres de l'arrondissement Ville-Marie à Montréal, regroupement des CCL de Québec, etc.) et doivent se développer.

¹ Cadre de référence des CCL, mai 2003

La **RÉINGÉNIERIE DE L'ÉTAT**, comme le soulignait la présidente, cause beaucoup d'inquiétudes dans la population.

Coordonnés par la Fédération, la mobilisation et les appuis reçus par la population et les députés qui connaissent les centres ont été sans équivoque. Tous les députés ont été informés des préoccupations de la population qui fréquente les centres.

La Fédération a clairement manifesté et appuyé les prises de position de notre ministre quant à l'importance du loisir comment agent de prévention, d'insertion sociale, d'éducation, de sécurité, etc.

C'est toutefois loin d'être terminé. La Fédération entend poursuivre son travail et mettre en évidence l'action des centres communautaires de loisir et leur apport dans la réalisation des missions essentielles de l'État. La Fédération et ses membres savent que la population les appuie. Elle l'a démontré et elle pourra le manifester encore si cela est nécessaire.

De la parole aux actes, le MAMSL doit reconnaître notre loisir comme un élément essentiel et incontournable.

L'APPROPRIATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le développement et l'appropriation des nouvelles technologies auront été et sont toujours des préoccupations importantes de la Fédération et des centres.

Ce développement et cette appropriation se présentent en deux volets.

D'abord, conscients du danger d'un nouveau facteur d'exclusion, les centres et la Fédération se sont engagés à plein dans le déploiement des centres d'accès communautaire à Internet. Animés par la Fédération, des réseaux d'échanges se sont mis en place. Comme le font si bien les centres déjà dans d'autres domaines, le partage des ressources et le développement de partenariats assurent à la population non seulement un accès physique aux NTIC, mais aussi un support personnalisé dans l'appropriation.

Le deuxième volet, c'est la nécessité du développement et de l'appropriation dans nos façons de faire, des NTIC, par le personnel des centres.

Le développement du Portail des CCL, les réseaux d'achats en commun, la banque documentaire, le développement des communications par les « egroupes » et le développement d'un logiciel de gestion sont des réalisations entreprises qui demandent encore à être exploitées pleinement.

Cela nous permet, contrairement à ce que nous pourrions penser, d'échanger plus facilement l'information et les préoccupations ainsi que de cerner les enjeux sociaux. Rêvons même à des réseaux qui permettront aux membres d'un centre d'échanger avec d'autres membres d'autres centres.

On sent bien, encore là, que l'accès aux outils n'est qu'un premier pas. La Fédération a accentué son support et continuera de le faire pour que les acteurs des centres ne soient pas eux-aussi exclus des possibilités offertes par les NTIC. La formation sera une priorité dans ce domaine.

Il y aura peut-être moins de déplacements pour des rencontres, mais elles pourront être exclusivement tournées sur la ré-

flexion et le développement de nos milieux.

LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Le support de la Fédération aux centres se manifeste dans les activités de formation, les projets en commun, la recherche, les outils, etc.

De plus en plus, **LA FORMATION** prend un visage différent des activités traditionnelles. Le support aux centres exige de tracer la voie et d'assurer un questionnement constant qui sait s'adapter à la complexité de plus en plus grande des situations vécues concrètement dans les centres. Cela oblige à mettre davantage l'accent sur le partage et l'implication de tous, selon l'approche développée par la Fédération avec les centres.

Madame Lucie Fréchette aura transmis sa passion à deux de ses confrères qui se sont aussi investis dans la réalisation d'une étude sur la **CONFIGURATION ÉCONOMIQUE ET LES PRATIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN CENTRE COMMUNAUTAIRE**.

Ce rapport, positif quant aux constats, soulève des défis importants à relever pour les centres et la Fédération. Les conditions de travail et la gestion participative doivent être au cœur de nos préoccupations. D'un autre côté, des actions sont déjà entreprises pour évaluer un modèle de présentation de nos états financiers qui nous permettra de faire état de l'aspect social de notre fonctionnement.

Deux grandes démarches ont aussi été initiées en 2003-2004 avec les **MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET AVEC LES DIRIGEANTS DES CENTRES**. Un merci à Bénévoles Canada et au SACA pour avoir financé cette démarche.

Bonne nouvelle, on ne parle pas que des finances dans les rencontres des conseils d'administration, même si cela représente toujours un défi important avec le recrutement des nouveaux administrateurs.

À des degrés divers, les membres des conseils d'administration prennent à cœur leurs responsabilités de représenter la population et de soutenir la direction générale et son équipe. Mettre en place les moyens nécessaires à une participation de tous dans l'orientation du centre autant que dans la réalisation des actions est également l'une de leurs préoccupations.

Pour leur part, les directions générales identifient la rétention du personnel et la compréhension des enjeux sociaux comme les principaux défis. La Fédération a déjà été mandatée lors du congrès pour mieux supporter les centres en ce qui concerne ces deux défis. Elle entend poursuivre son action pour outiller les centres à mieux saisir les réalités de leur milieu et leur proposer des moyens d'améliorer les conditions de travail.

UN RÉSEAU QUI GRANDIT

Nous sommes heureux d'accueillir encore cette année quelques nouveaux centres.

La nécessité de se regrouper pour défendre les intérêts de nos milieux et la valeur du loisir comme élément de développe-

ment social est un constat que de plus en plus d'organismes reconnaissent.

La Fédération n'est que plus forte de votre contribution.

Bienvenue aux nouveaux membres :

Centre communautaire Dawson

Centre communautaire du Faubourg Saint-Laurent

Centre récréatif et communautaire St-Donat

La Croisée de Longueuil

PEYO

YMCA de Montréal

L'ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION

Depuis mon arrivée à la Fédération, j'ai eu la chance de compter sur des semences dont les fruits restaient à cueillir.

Les différentes opportunités qui se sont présentées et les investissements autorisés par le conseil d'administration il y a quelques années, font en sorte que les centres peuvent compter sur une équipe plus nombreuse pour les supporter. Cela n'a pas eu comme impact un engagement moins soutenu des centres, au contraire.

Le jumelage de l'expérience et de la jeunesse se passe sans heurt même si quelques-uns partagent des aires de travail trop exigus.

Merci à chacune et à chacun des membres de l'équipe qui met ses connaissances et son expertise au service des centres.

Merci aussi aux personnes qui de près ou de loin ont soutenu la Fédération et les centres au cours de l'année. La Fédération peut compter sur un réseau important de collaborateurs qui ont à cœur l'action des centres et de la Fédération.

Finalement, un merci aussi tout spécial aux membres du conseil d'administration qui auront guidé la Fédération et son directeur général vers des résultats orientés sur le développement des individus, des familles et des communautés locales.

PERSPECTIVES 2004-2005

Six grands « chantiers » seront au cœur de nos priorités en 2004-2005.

1. Semaine québécoise des centres communautaires de loisir

Après une interruption de sept ans, la Fédération invite ses membres à concrétiser leur solidarité et leur collaboration dans la réalisation d'activités communes dans le cadre de la Semaine québécoise des centres communautaires de loisir. Des portes ouvertes, une activité avec les personnes seules, une foire des CCL, un déjeuner avec les députés, etc. sont autant d'actions possibles et concertées à mettre en œuvre. Dans l'action, il s'agit de rappeler localement, régionalement et nationalement l'enracinement des centres dans leur milieu, leur ouverture à l'ensemble de la population et la valeur du loisir comme moyen de développement social. Plus de la moitié des centres ont déjà concrètement manifesté leur participation.

2. Place des jeunes

La Fédération poursuivra son implication avec les centres en vue de supporter la participation des jeunes au développement et à l'animation du milieu. L'arrêt du financement d'Engagement Jeunesse n'annonce pas la fin de la présence des jeunes dans les centres communautaires. Parce qu'ils sont déjà nombreux dans plusieurs centres et que les jeunes comptent sur les centres pour avoir une place, nous devons être au rendez-vous.

3. Le recrutement, le soutien et la contribution des bénévoles

L'étude menée par André Thibault souligne que la principale motivation des personnes bénévoles en loisir est « l'engagement envers la cause ». C'est une réalité que nous avons pu vérifier avec les membres des conseils d'administration. Le recrutement difficile des personnes bénévoles dans des postes de responsabilité témoigne-t-il d'une difficulté à vendre notre cause ? S'agit-il d'une pression à la consommation qui pourrait nous faire dévier de notre mission ?

Ajoutons à cela qu'alors que les fondements de l'action des centres reposent sur l'action bénévole, 67% des centres n'ont aucune politique écrite de gestion de l'action bénévole.

La Fédération animera une recherche-action sur l'action bénévole et citoyenne dans les centres communautaires. Ce chantier se poursuivra au cours des trois prochaines années.

4. Financement

À la fin de l'application d'un programme triennal 2001-2004, le MAMSL et la Fédération souscrivaient à la nécessité de réviser le programme à la lumière des commentaires globalement très positifs émis par les centres. Ils s'entendaient également sur la nécessité d'y arrimer les transferts effectués

dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.

Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération et le MAMSL entament des discussions qui devraient mener à l'adoption et à la mise en application d'un nouveau financement triennal 2005-2008. La Fédération, tout comme elle l'a fait en 2001, guidera les centres dans la préparation des demandes (portrait quantitatif, portrait qualitatif et planification triennale).

5. Nouvelles technologies

La Fédération a accentué son support et continuera de le faire pour que les acteurs des centres ne soient pas eux-aussi exclus des possibilités offertes par les NTIC. La formation sera une priorité dans ce domaine.

Le Portail des CCL, la banque documentaire et le logiciel de gestion faciliteront les échanges et le fonctionnement des centres et de la Fédération.

6. Compréhension des enjeux sociaux

Le contexte politique actuel (modernisation de l'État, réorganisations municipales, mondialisation) a des répercussions dans les milieux où sont implantés les centres. La complexité des problématiques sociales, les changements démographiques et la détérioration des conditions de vie obligent les dirigeants et les animateurs à saisir les enjeux qui y sont liés parce qu'ils doivent s'ajuster à ces réalités. La Fédération contribue à une réflexion sur les enjeux sociaux qui doit s'accroître tout en favorisant les prises de position publiques des centres envers leurs milieux.



Pierre Vigeant
directeur général